Défaillances d'entreprises par département

Données

Données brutes

Source

Banque de France, Fiben (Fichier bancaire des entreprises)

Définitions

Une entreprise est en situation de **défaillance** ou de **dépôt de bilan** à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Attention ! Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcement par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

Les liquidations suite à une défaillance ne représentent qu'une partie de l'ensemble des cessations d'entreprises, de l'ordre de 20% mais variable avec le temps et les secteurs d'activité.

DEFAILLANCES D'ENTREPRISES

Mise à jour : 30 janvier 2024

Défaillances d'entreprises par département

	Cumul sur un an du nombre de défaillances d'entreprises			Variation du cumul *(en %)*	
	à fin 2023-T3	à fin 2023-T2	à fin 2022-T3	trimestrielle	annuelle
Alpes-de-Haute-Provence	**111**	114	91	-2,6	+22,0
Hautes-Alpes	**112**	116	93	-3,4	+20,4
Alpes-Maritimes	**1 310**	1 254	1 015	+4,5	+29,1
Bouches-du-Rhône	**2 151**	2 019	1 554	+6,5	+38,4
Var	**990**	952	768	+4,0	+28,9
Vaucluse	**675**	657	492	+2,7	+37,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**5 349**	**5 112**	**4 013**	**+4,6**	**+33,3**
France métropolitaine	**50 152**	**47 934**	**36 119**	**+4,6**	**+38,9**

Note: données brutes, en date de jugement
Source : Banque de France, Fiben

Avertissement : la baisse observée en 2020 n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté mais à la fois l'impact qu'a eu la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiement.

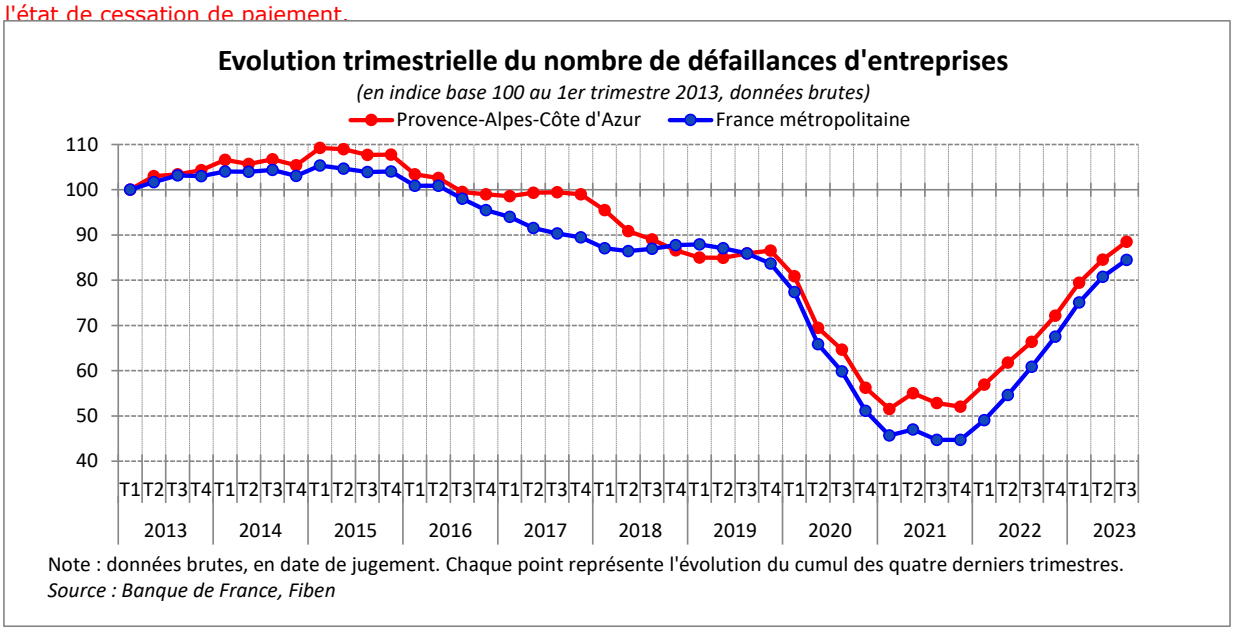

Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point représente l'évolution du cumul des quatre derniers trimestres.
Source : Banque de France, Fiben